

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Licence Langues Étrangères Appliquées Parcours Droit - Carrières Internationales

Objectifs de la formation

La licence double mention LEA/Droit-carrières internationales vise à former les étudiants à la maîtrise de deux langues vivantes, à la connaissance et à la culture du monde de l'entreprise dans les domaines juridiques et ceux du marketing, du management, des techniques de vente et de commercialisation, des outils informatiques. Les deux langues nécessaires à la poursuite de ces cursus ainsi que les matières d'application enseignées, telles que l'économie, le droit, la gestion, le marketing, l'informatique et les techniques de professionnalisation et de communication préparent et forment aux réalités socio-économiques, juridiques et interculturelles du monde d'aujourd'hui.

Promotion 2021-2022



31 inscrits 30 admis

Taux de réussite: 96,8%

Répondants à l'enquête : 27 sur 31

Taux de réponse : 87,1%

Caractéristiques des étudiants inscrits en 2021-2022 et des répondants à l'enquête

(n= nombre d'individus)

	Inscrits (n=31)	Répondants (n=27)
Résultats Licence 3 année 2021-2022		
Admis	96,8% (n=30)	96,3% (n=26)
Non-admis	3,2% (n=1)	3,7% (n=1)
Genre		
Femmes	93,5% (n=29)	92,6% (n=25)
Hommes	6,5% (n=2)	7,4% (n=2)
Régime d'inscription		
Formation initiale	100,0% (n=31)	100,0% (n=27)

	Inscrits (n=31)	Répondants (n=27)
Lieu d'obtention du Baccalauréat		
Finistère	67,7% (n=21)	70,4% (n=19)
Département bretons hors Finistère	25,8% (n=8)	25,9% (n=7)
Autres départements français	6,5% (n=2)	3,7% (n=1)
Âge médian en L3 en 2021-2022	20 ans	20 ans

Parcours depuis le Baccalauréat des répondants (n=27)

- 88,9% des répondants déclarent que la Licence Langues Étrangères Appliquées parcours Droit -Carrières Internationales correspond à leur choix initial d'orientation post-bac (n=24).
- Pour 88,9% des répondants, 3 années se sont écoulées entre l'obtention du Baccalauréat et la fin de la Licence 3 en 2021-2022 (n=24).
- 7,4% ont obtenu un autre diplôme :
- Diplôme Universitaire (n=2)



Situation au 15 février 2023 des <u>ADMIS A LA LICENCE</u> (n=26)







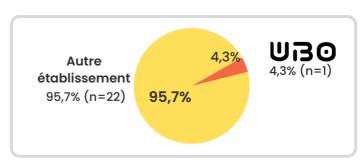
• <u>Les poursuites d'études des ADMIS après la licence</u> (n=23)

Type d'études suivies au 15 février 2023

Master 1
100 % (n=23)

Pour 82,6% des répondants admis à la L3, la formation suivie en 2023 correspond à leur ler choix post-licence (n=22)

Lieu d'études au 15 février 2023





Raison principale du départ de l'UBO (n=22)

- Formation souhaitée inexistante à l'UBO : 59,1% (n=13)
- Volonté de changer d'environnement d'études/de vie : 22,7% (n=5)
- Formation plus réputée ailleurs : 18,2% (n=4)

Intitulés des formations suivies en 2022-2023 par les ADMIS (n=23)

Formations suivies à l'UBO (n=1)

• Master 1 Droit Pénal européen et international (n=1 en Césure)

Formations suivies hors UBO (n=22)

- Master 1 Droit international et droit européen, parcours Justice pénale internationale, Université de Lille (n=2)
- Master 1 Environnement-Droit , Université de Rennes 1 (n=1)
- Master 1 Langues Étrangères appliquées, parcours Management et marketing international, Université de Rennes 2 (n=1)
- Master 1 Santé Publique, École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), Rennes (n=1)
- Master 1 Droit Européen et International, Nantes Université (n=1)
- Master 1 Droit social et de la santé, Nantes Université (n=1)
- Master 1 Juriste Trilingue, Nantes Université (n=1)
- Master 1 Droit Public, parcours Droit International et Européen, *Université d'Angers* (n=1)
- Master 1 Droit Public, parcours Collectivités Territoriales, Environnement et Littoral, *Université de La Rochelle* (n=1)
- Master 1 Droit Pénal et Sciences Criminelles Droit Pénal Comparé, Université de Bordeaux (n=1)
- Master 1 Droit Pénal européen et international, *Université de Bordeaux* (n=1)
- Master 1 mention Droit International et Droit Européen, parcours-type Juriste Européen Double master Franco-Hellenique Protection des Droits et Espace Social Européen, *Université de Toulouse 1-Capitole* (n=1)
- **Master 1** Droit prive, parcours Droit de la famille interne, international et comparé, *Université de Strasbourg* (n=1)
- Master 1 Droit des libertés, parcours Droit des affaires humanitaire et des ONG, *Université de Strasbourg* (n=1)
- Master 1 Droit des libertés, parcours Droit européen des droits de l'Homme, *Université de Strasbourg* (n=1)
- Master 1 Droit international, parcours Droit international privé, *Université de Strasbourg* (n=1)
- Master 1 Études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières, *Université* de Lorraine (n=1)
- **Master 1** Droit Public, parcours Droit et stratégies de la sécurité, *Université Paris 2 Panthéon-*Assas (n=1)
- Master 1 Économie des organisations, parcours Transitions écologiques, économiques et sociales (TREES), *Université Paris 8* (n=1)
- Master 1 parcours Droit de l'environnement, Université Paris 1 Pantheon-Sorbonne (n=1)
- Master 1 parcours Droit des Affaires + Préparation à l'examen d'entrée du CRFPA, *Université Paris* 1 Pantheon-Sorbonne (n=1)



- Situations des ADMIS en L3 en dehors des poursuites d'études (n=3)
- 2 répondants admis sur 3 qui ne poursuivent pas d'études après la licence le font par choix



• 3 répondants sur 3 souhaitent reprendre leurs études



• 2 répondants sur 3 souhaitent reprendre leurs études en Master



- Raison principale de l'arrêt des études :
- Pause pour projet personnel (n=1)
- Ne savait pas quelles études poursuivre (n=1)
- Dossier refusé dans la formation souhaitée (n=1)



• En emploi (n=1):
Serveur, CDI, Temps plein, Finistère



- En service civique/volontariat (n=2):
 - Animateur culturel en maison d'arrêt, Finistère
 - Poste non précisé

Situation au 15 février 2023 des NON-ADMIS A LA LICENCE (n=1)



 Master I Santé Publique, parcours politiques populations sociétés, École des Hautes Études en Santé Publique, Rennes. (le répondant est diplômé d'une autre Licence la même année.)

Les candidatures en Master

Tous répondants ADMIS/NON ADMIS à la L3 (n=27)

88,9% des répondants ont candidaté pour intégrer un master (n=24)

- **95,8%** des répondants ayant candidaté pour intégrer un master ont reçu **une à plusieurs réponses positives** (n=23) :
 - Une seule réponse positive : 4,2% (n=1)
 - Plusieurs réponses positives : 91,6% (n=22)
 - Aucune réponse positive : 4,2% (n=1)
- Minimum de dossiers déposés : 1
- Maximum de dossiers déposés : 38

	Nombre de dossiers déposés	Nombre de réponses positives
Médiane	17	8
Moyenne	18	8,6

Critère principal retenu pour faire son choix de Master pour ceux ayant reçu plusieurs réponses positives (n= 22)

- Ontenu des enseignements : 40,9% (n=9)
- Dimension internationale de la formation : 18,2% (n=4)
- Modalités de la formation (option d'alternance ou de stage) : 18,2% (n=4)
- Réputation de la formation / de l'équipe pédagogique : 18,2% (n=4)
- Lieu de la formation : 4,5% (n=1)

Procédure de saisine pour les répondants n'ayant reçu aucune réponse positive (n=1)

• Le répondant a utilisé son droit à la poursuite d'études mais n'a pas intégré de master par la suite.



Le stage obligatoire de Licence

Tous répondants ADMIS/NON ADMIS à la L3 (n=27)

92,6% des répondants ont effectué un stage obligatoire dans le cadre de l'obtention de leur Licence (n= 25)



100% des répondants ont effectué leur stage obligatoire **durant leur L3** (n=25)



96% des répondants ont effectué leur stage à l'étranger

• Durée de recherche du stage

X

De 1 à 3 mois : 4% (n=1)
De 3 à 6 mois : 88% (n=22)
Plus de 6 mois : 8% (n=2)

L'accompagnement à la recherche de stage (QCM)

40,0% des répondants ont été accompagnés dans leur recherche de stage (n=10).



• Les candidatures de stage

Les 3 principaux modes de candidatures au stage (QCM)

Candidature spontanée



Réponse à une annonce

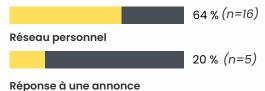


Réseau personnel

48 % (n=12)

Mode d'accès final au stage

Candidature spontanée



16 % (n=4)

• Les apports du stage de Licence (QCM)



Pour **72%** des répondants, le stage a permis de **consolider leur projet de formation.**



40% des répondants déclarent que le stage leur a permis de **connaître les compétences** à **acquérir ou développer** pour enrichir leur formation.



16% des répondants ont remis en question leur projet de formation.



Pour **12%** des répondants, le stage a permis de définir un **nouveau projet de formation**.

Les opportunités suite au stage (QCM)



84% des répondants déclarent que le stage leur a permis de développer leur réseau professionnel



24% des répondants déclarent que le stage leur a offert de futures opportunités de stages